



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Drôme

Cabinet

Bureau de la Représentation de l'État

Affaire suivie par Anne-Sylvie PIRO

téléphone : 04 75 79 28 27

pref-decorations@drome.gouv.fr

Le Préfet

Valence, le **13 MARS 2024**

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

En communication à :

- Madame la Sous-Préfète de
l'arrondissement de DIE
- Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de NYONS
- Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de VALENCE

OBJET : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions de Monsieur le Premier ministre, les bâtiments et les édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises le mardi 19 mars 2024 à l'occasion de la journée nationale mentionnée en objet.

Je vous demande de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours approprié au respect dû à l'emblème national.

Le Préfet

Thierry DEVIMEUX